CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53455** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE 06/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE

Siret : 488 397 050 00045

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8206689

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-160182

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-160182

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : PROFESSO GIUSEPPE

36 RUE DE LA CROIX DE MISSION
42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 33 51 29 **Fax :** 09 81 40 59 23

Portable : 06 12 51 02 87

Responsabilité légale :
PROFESSO GIUSEPPE GÉRANT

Site Internet : http://www.entreprise-professo.com

E-mail : sarlprofesso@gmail.com

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 800 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	25	26/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 12:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.